Janvier 2018

Sautron magazine

www.sautron.fr
Informations municipales

2018

Fleurissez votre ville !

n°215

Dossier P12

Réaménagement de la rue de Bretagne Quartier Jules VERNE

- Les travaux
- Le planning
- En chiffres

P4
Une nouvelle aire de loisirs

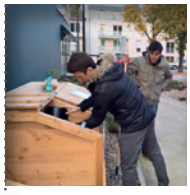

P17
Un composteur partagé au quartier Jules VERNE

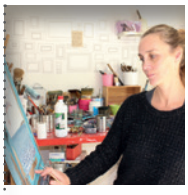

P20
Portrait sautronnais : Tifenn PINSON

Sautron magazine n°215 JANVIER 2018

DOSSIER 12
Lancement des travaux de réaménagement de la rue de Bretagne au niveau du quartier Jules VERNE

ÉDITO 3

INFOS MUNICIPALES 4
- Lancement des travaux de l'aire de loisirs
- Préfecture : certaines démarches administratives se font désormais en ligne
- Télévision : les fréquences de la TNT changent !
- Dernière ligne droite pour les travaux du restaurant scolaire

NANTES MÉTROPOLE 7
- Conseil en Énergie Partagé (CEP), trois lettres pour viser l'efficacité énergétique
- Le point sur le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm)

ENFANCE JEUNESSE 8
- Renouvellement du Conseil Municipal des Enfants (CME)
- Rythmes scolaires
- Calendrier scolaire, modifications pour les vacances de printemps 2018
- Les « Portes ouvertes » des établissements secondaires
- Service Enfance-Jeunesse : dématérialisation des factures

VIE SOCIALE 10
- Mutuelle solidaire : des permanences pour vous informer
- Seniors, la municipalité offre un goûter festif
- Parrainage Emploi, un levier pour (re)trouver un emploi
- Culture : des tarifs réduits grâce à la carte-spectacle

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE 16
- Sangliers des dégâts parfois importants mais peu de moyens d'action
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : début des actions dans les écoles
- Quartier Jules VERNE, installation d'un composteur partagé

VIE ÉCONOMIQUE 18
- Ils se sont installés au cours des derniers mois, bienvenue à eux !

BIBLIOTHÈQUE 19
- La saison des prix littéraires a débuté
- La Bibliothèque (ré)créative
- Spectacle « Un mondo di sole »

CULTURE & MANIFESTATIONS 20
- Portrait sautronnais : Tifenn PINSON
- Sautron expose ses artistes, les artistes sautronnais amateurs mis à l'honneur
- Spectacle musical soul R.E.S.P.E.C.T

VIE ASSOCIATIVE 22
- Sautron Paroles et Musiques, l'art de favoriser les rencontres musicales
- À la découverte de l'Atelier du Soleil
- Trois questions à l'association Échos de scène
- À la découverte de la Saint-Yves

SPORTS 24
- Focus sur les associations d'arts martiaux

TRIBUNES POLITIQUES 26

ÉTAT CIVIL MÉMENTO 27

Bulletin trimestriel d'information municipale
N°215 JANVIER 2018

Directrice de la publication :
Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron - BP 60045 - 44880 Sautron

Rédacteur en chef : Frédéric SAUTON

Textes et photos
(sauf mentions contraires) : Frédéric SAUTON, Mannaig LALANDE

Composition et impression :
La Contemporaine

Tirage : 4400 exemplaires

Dépôt légal : À parution

N° ISSN : 1268-4562

LA CONTEMPORAINE
Imprimerie
Labellisée IMPRIM'VERT
Certifiée PEFC
STE-LUCE/LOIRE
02 51 13 50 50

PEFC 10-31-1658
Certifié PEFC
pefc-france.org

Marie-Cécile GESSANT
Maire de Sautron
Conseillère régionale
mariececile.gessant@sautron.fr

Une année s'achève, une autre va bientôt débuter.

Les dossiers et projets municipaux n'ont pas manqué cette année, ils seront également nombreux en 2018. Deux d'entre eux sont mis à l'honneur dans ce magazine :

- la création d'une aire de loisirs multi-activités au niveau du complexe sportif, qui, j'en suis certaine, ravira les familles, les jeunes et les moins-jeunes. Son ouverture est prévue fin mars.
- les travaux de réaménagement de la rue de Bretagne/rue de Nantes au niveau du quartier Jules VERNE. Conduits par Nantes Métropole dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissements (PPI), ces travaux vont bien évidemment être source de désagréments et de nuisances pour les riverains, particuliers et commerçants, et pour les automobilistes. Malheureusement, il n'existe pas de solution miracle pour réaliser des travaux de cette envergure sans impact sur les usagers ! J'ai demandé à Nantes Métropole de mettre en place toutes les solutions techniques appropriées pour limiter autant que possible ces inévitables désagréments. Merci par avance pour votre patience et pour le respect des hommes et des femmes qui vont travailler sur ce chantier. Le résultat sera à la hauteur des enjeux de cet axe stratégique de plus en plus fréquenté : cette portion sera en effet plus sécurisante pour tous les usagers, et notamment les piétons et les cyclistes.

Les travaux sur le périphérique Nord et les véhicules de plus en plus nombreux dans la métropole ont clairement des conséquences sur les conditions de circulation dans nos rues sautronnaises. Malheureusement c'est un phénomène que l'on retrouve dans toutes les communes de la métropole. A ce sujet non plus, les élus, quelle que soit leur sensibilité politique, n'ont pas de baguette magique ni de solution miracle à proposer : si la voiture est indispensable pour les Sautronnais au regard de la faiblesse de l'offre de transports en commun, il nous faut aussi faire un effort dans nos déplacements quotidiens au sein de la ville, et privilégier la marche ou le vélo lorsque cela est possible.

Cet édito de début d'année est l'occasion pour moi de saluer l'action des associations sautronnaises. Avec 6 312 adhérents, toutes associations confondues, dont 3 988 Sautronnais (63 %), la dynamique associative sautronnaise ne se dément pas ! Les responsables et bénévoles font en effet un travail remarquable pour animer Sautron et créer du lien entre les habitants. Vous êtes nombreux à souligner la qualité des salles, des infrastructures et des équipements. Il est vrai que par rapport à sa taille, notre ville peut se satisfaire de ses équipements associatifs et sportifs, fruits d'une longue politique de gestion saine des besoins et de nos ressources par les municipalités successives. Le rajeunissement de la population doit cependant nous appeler à être, élus et responsables associatifs, vigilants quant au développement des associations, notamment s'agissant du pourcentage de non-Sautronnais adhérents à Sautron.

Je salue également la conscience et le professionnalisme dont font preuve au quotidien les élus et agents municipaux qui travaillent et s'engagent afin de répondre aux besoins et attentes de la population, et, plus globalement, afin de maintenir la qualité de vie sautronnaise reconnue et appréciée.

Je vous souhaite aussi qu'à tous vos proches de très belles et chaleureuses fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs voeux pour une excellente année 2018

Marie-Cécile GESSANT
Maire
Conseillère régionale

LANCEMENT DES TRAVAUX

de l'aire de loisirs

Située sur l'ancien terrain en stabilisé, cette nouvelle aire de loisirs permettra aux Sautronnais de pratiquer des activités physiques et ludiques en famille et entre amis. Présentation complète du projet qui sera inauguré à la fin du mois de mars 2018.

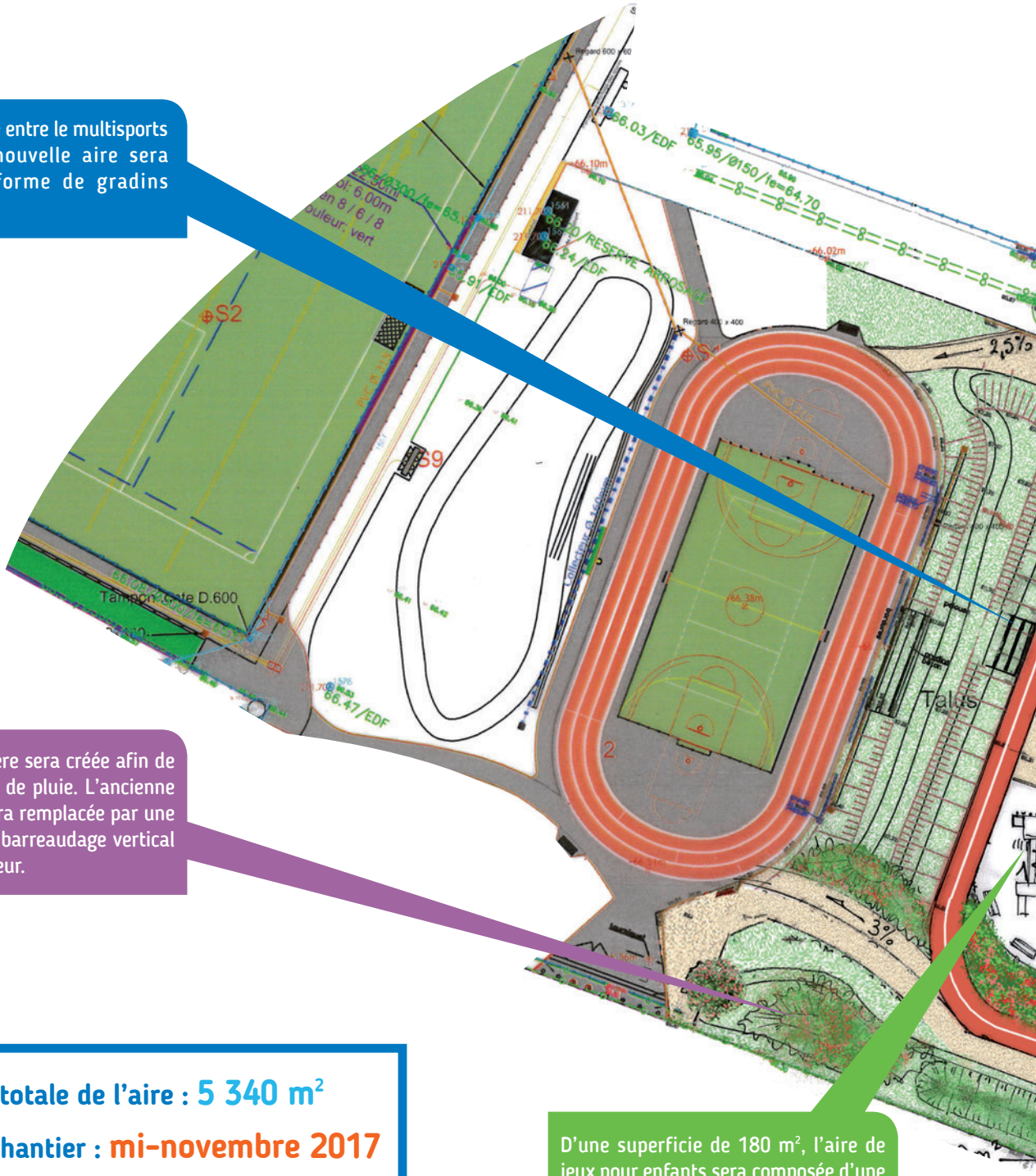

Le merlon de terre entre le multisports existant et la nouvelle aire sera retravaillé en forme de gradins naturels.

Une noue paysagère sera créée afin de recueillir les eaux de pluie. L'ancienne haie de thuyas sera remplacée par une clôture urbaine à barreaudage vertical d'1,20 m de hauteur.

D'une superficie de 180 m², l'aire de jeux pour enfants sera composée d'une structure multi-activités, de deux jeux annexes et d'un toboggan sur talus avec un mur de grimpe doté d'éléments d'escalade et de cordage.

- **Superficie totale de l'aire : 5 340 m²**
- **Début du chantier : mi-novembre 2017**
- **Fin du chantier : fin mars 2018**
- **Coût total : 311 488 € HT**

Un terrain multisports de 9 x 16 m permettra aux enfants de pratiquer des sports d'équipe (football, basketball...) avec des panneaux ludiques dotés de cibles.

Réalisée en enrobé et résine élastomère rouge, cette piste d'athlétisme mesurera 200 mètres environ.
Une liaison sera possible avec la piste existante du multisports voisin, offrant ainsi une longueur totale de près de 300 mètres.

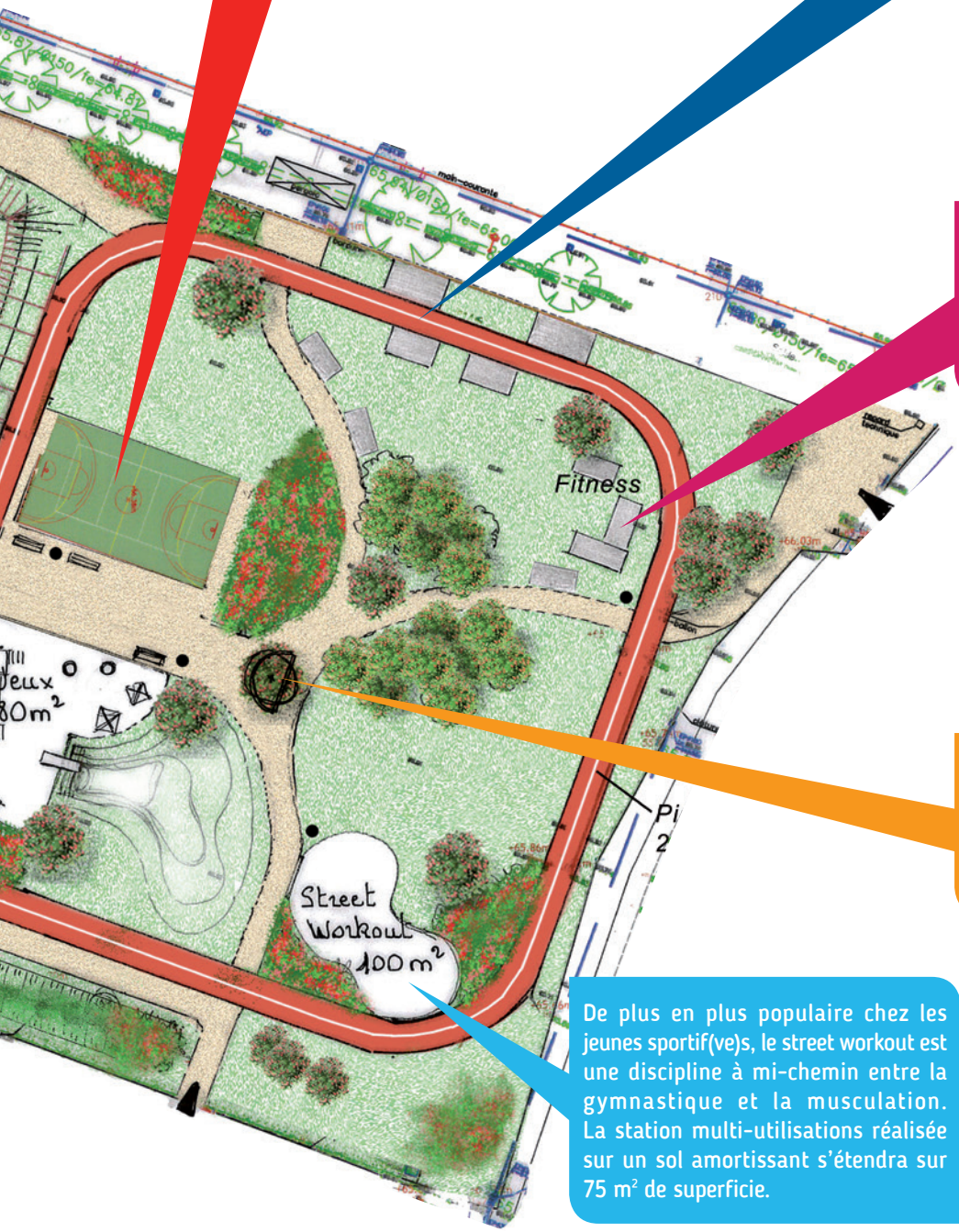

L'aire consacrée au fitness sera composée de 10 agrès dont 3 accessibles aux personnes à mobilité réduite, 7 appareils offrant la possibilité d'accueillir deux personnes et 1 appareil pouvant être utilisé par trois personnes.

L'ensemble de l'aire sera paysager, des cheminements seront réalisés en enrobé beige, des bancs et poubelles seront mis en place, notamment autour de l'arbre central.

De plus en plus populaire chez les jeunes sportif(ve)s, le street workout est une discipline à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation. La station multi-utilisations réalisée sur un sol amortissant s'étendra sur 75 m² de superficie.

Visuel : © Ecce Terra : Urbanisme et Paysage

PRÉFECTURE

certaines démarches administratives se font désormais en ligne

Depuis le 2 novembre dernier, il n'y a plus d'accueil physique aux guichets de la préfecture de Loire-Atlantique. Les démarches liées à l'immatriculation des véhicules, aux permis de conduire, aux cartes nationales d'identité et aux passeports doivent être désormais réalisées uniquement en ligne.

Dans un souci de simplification et de rapidité, ces démarches peuvent être faites 24h/24 et 7j/7 depuis l'adresse web www.ants.gouv.fr, accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Les usagers doivent d'abord créer un compte (qui restera valable pour les demandes ultérieures) avant d'effectuer, puis de valider leur demande. A l'issue de la procédure, un courriel confirmant l'enregistrement leur est envoyé, et ils peuvent alors suivre l'état d'avancement de leur requête.
Les demandes de carte nationale d'identité ou de passeport sont à déposer dans une mairie équipée d'une borne biométrique, dans laquelle l'usager aura pris rendez-vous. Il devra ensuite retirer cette pièce d'identité dans la mairie où son dossier aura été déposé. Tous les autres documents seront transmis directement au domicile du demandeur.
+ d'infos : www.ants.gouv.fr

Télévision : les fréquences de la TNT changent !

Afin de favoriser la connectivité des territoires, les fréquences de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) seront réaménagées dans les Pays de la Loire **le mardi 23 janvier.** Les foyers recevant la TNT par antenne râteau* risquent alors de ne plus recevoir certaines chaînes. Pour les retrouver, rien de plus simple : il suffira de faire une nouvelle recherche des chaînes depuis la télécommande de son téléviseur le 23 janvier. Si, malgré cette recherche, des problèmes de réception persistent, rendez-vous sur le site www.recevoirlatnt.fr (ou appelez le 09.70.818.818. (appel non surtaxé)).
* les foyers recevant la télévision par câble, satellite, ADSL ou fibre ne sont pas concernés.

Dernière ligne droite pour les travaux du restaurant scolaire

Le chantier d'agrandissement et de réaménagement du restaurant scolaire de La Rivière entre dans sa dernière ligne droite, pour une livraison toujours prévue à la rentrée scolaire 2018.
Au vu de la nature des travaux à conduire, à compter du 12 mars 2018 et jusqu'au 15 juillet environ, les enfants ne pourront plus déjeuner sur le site actuel. La ville a donc réquisitionné l'Espace de la Vallée afin d'accueillir les élèves fréquentant le restaurant scolaire de La Rivière. Situé à proximité du site actuel et offrant deux grandes salles et un office professionnel, l'Espace de la Vallée est en effet apparu comme étant la meilleure solution pour les enfants et le personnel de restauration. Les parents concernés en ont été informés par mail en septembre dernier. Afin de limiter les désagréments et d'optimiser l'accueil des élèves, la ville a également sensibilisé les parents qui le peuvent pour qu'ils gardent à déjeuner leur(s) enfant(s) à la maison durant cette période de perturbations.

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

trois lettres pour viser l'efficacité énergétique

Une convention « Conseil en Énergie Partagé » ayant pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine public sautronnais a été signée entre Nantes Métropole et la ville de Sautron.

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) est un dispositif financier mis en place par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) qui permet de partager les compétences d'un technicien spécialisé en énergie entre plusieurs communes de moins de 10 000 habitants afin de mettre en place et de pérenniser une gestion économe des bâtiments et des véhicules de la commune. La convention débutera en janvier 2018 pour une durée de trois ans.

Comme le précise Jean-Hubert FLAMANT, premier Adjoint en charge de l'Environnement, *« la première mission du conseiller consistera en un inventaire et un bilan, sur les trois dernières années, des consommations et dépenses énergétiques de la commune. La seconde mission sera d'accompagner la mise en place d'un programme d'actions, dont la plupart en règle générale ne nécessitent pas ou peu de dépenses (détecteurs de présence, baisse de la température de l'eau chaude...) et l'optimisation des conditions d'abonnements auprès des fournisseurs d'énergie. Sa troisième mission sera de sensibiliser les usagers, agents et élus afin de permettre un changement durable des comportements ».*

Cette démarche du CEP a été initiée par la ville dans le cadre de l'action n°24 du Sautron Développement Durable (S2D) qui consiste à *« poursuivre un audit énergétique, procéder à des travaux ou mener des actions en faveur de la réduction des consommations d'énergie ».*

Chiffres clés

- 3 ans de convention 2018-2021
- 9 communes de Nantes Métropole partenaires
- Financement : 60 % ADEME, 20 % Nantes Métropole et 20 % communes (soit 1 497 €/an pour Sautron)

Le point sur le Plan Local d'Urbanisme métropolitain

PLUm PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN — DESSINER LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

Après plusieurs mois de travaux, d'échanges et d'arbitrages entre Nantes Métropole et les 24 villes de la Métropole, dont Sautron, le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUM) va bientôt entrer dans sa dernière ligne droite : en effet, à l'issue de la finalisation des documents le composant durant la fin de l'année 2017, il devrait être arrêté par le conseil métropolitain au début de l'année 2018. Les personnes publiques associées (services de l'Etat, collectivités territoriales, organismes publiques...) seront ensuite consultées et l'enquête publique pourra débuter avant approbation définitive. C'est à ce moment-là que les personnes intéressées pourront consigner leurs observations/demandes auprès du commissaire-enquêteur ou dans le registre qui sera mis à disposition (dates provisoires de l'enquête publique : du 1er juin au 15 juillet 2018 (dates à confirmer)). À l'heure du bouclage de ce magazine, le planning définitif n'est pas encore arrêté par Nantes Métropole : la population sautronnaise sera bien entendu informée dès que possible via tous les canaux de communication de la ville lorsque les dates seront connues.

Comme ont pu le constater les nombreux Sautronnais présents lors de la réunion publique de présentation du PLUm organisée en octobre dernier, les élus sautronnais restent vigilants afin que les spécificités et l'identité pavillonnaire de la ville soient préservées dans le cadre de ce nouveau document d'urbanisme qui remplacera le PLU actuel.

RENOUVELLEMENT du Conseil Municipal des Enfants

Les élèves des trois écoles élémentaires sautronnaises, niveaux CM1 et CM2, ont élu officiellement fin novembre les nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) au cours d'un vote solennel avec passage dans l'isoloir, dépouillement et proclamation officielle des résultats en présence de Marie-Cécile GESSANT, Maire et Conseillère Régionale.

École de la Forêt : Lorène BAHE, Andréas CHOLLET, Ewen LALBAT, Ugo PENNANGUER, Antoine ROUSSEAU
École de la Rivière : Camille BACHELIER, Corentin CHALAZONITIS, Shanna LAVAL, Lorick MONFORT, Valentin MORAS
École Saint-Jean-Baptiste : Florian BICHAT-GOBARD, Océane CHEBANCE, Anaïs HENRY, Julien PASCOA, Prune RIOU

Les 15 nouveaux élus se sont engagés à représenter tous les enfants de Sautron pour une période de deux ans. Dans leur nouvel emploi du temps d'élu : travail en commissions et en sessions plénières avec l'aide du service Enfance-Jeunesse et de deux conseillères municipales, Christine LE GALLAIS et Claire BITON-PELABON, participation à différents évènements municipaux (cérémonies officielles, vœux, accueil des nouveaux Sautronnais...), visites d'associations...

Rythmes scolaires

À l'instar de toutes les communes de France, la question des rythmes scolaires s'est récemment reposée pour les écoles publiques de Sautron, et pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018.

Dans le cadre prévu par l'État, les conseils d'école ont été appelés à se prononcer lors de conseils d'école extraordinaires organisés le 28 novembre via un vote pour ou contre le retour à la semaine de 4 jours.
- À l'école maternelle de La Rivière, la majorité s'est exprimée pour le retour à la semaine de 4 jours.
- À l'école élémentaire de La Rivière, la majorité s'est exprimée pour le retour à la semaine de 4 jours.
- À l'école élémentaire de La Forêt, la majorité s'est exprimée contre le retour à la semaine de 4 jours.

Sur la globalité des établissements publics sautronnais, la majorité qui se dégage est donc favorable au retour à la semaine de 4 jours.

En l'absence d'un véritable bilan au niveau national de cette réforme mise en place par l'ancien gouvernement en 2014, et au regard des difficultés d'organisation et des coûts supportés jusqu'à présent par la ville, la municipalité est également favorable au retour à la semaine de 4 jours.

Cela permettra également d'harmoniser les rythmes scolaires sur le territoire communal (l'école privée Saint-Jean Baptiste étant restée à l'époque sur un rythme de 4 jours), de réorganiser les temps périscolaires, notamment pour les mercredis, et de redonner de la souplesse dans la gestion des salles municipales, car ce changement devrait permettre aux associations sautronnaises de réorganiser leurs activités en faveur des enfants.
Contrairement à d'autres communes, cela ne pose de surcroit aucun problème en terme de transports scolaires.

La décision finale sera actée par le Rectorat de Nantes en février 2018.

CALENDRIER SCOLAIRE

modifications pour les vacances de printemps 2018

L'Académie de Nantes a décidé de modifier, à titre exceptionnel, les dates des vacances de printemps 2018.

Celles-ci se dérouleront **du mercredi 25 avril après la classe au lundi 14 mai** au matin au lieu du 21 avril au 7 mai. Cette disposition permettra d'éviter les inconvénients initiaux d'une semaine de rentrée perturbée par les deux jours fériés des mardi 8 et jeudi 10 mai. Avec ce nouveau calendrier, les élèves bénéficieront du même nombre de jours de cours que prévu initialement.

Les « Portes ouvertes » des établissements secondaires

Collège Gutenberg (avenue de l'Angevinière - Saint-Herblain)
Accueil le samedi 27 janvier de 9h à 12h
Contact : 02.51.77.81.10.
Collège Sainte-Philomène (31 rue Jean Jaurès - Couëron)
Accueil le samedi 27 janvier de 9h à 12h30
Contact : 02.40.86.18.34.
Collège Saint-Théophane Vénard (55 rue du Chanoine Larose - Nantes)
Accueil le samedi 20 janvier de 9h à 13h
Contact : 02.51.83.65.55.
Collège et lycée Saint-Dominique (103 avenue de Cheverny - Saint-Herblain)
Accueil le samedi 27 janvier de 10h à 15h
Contact : 02.28.01.72.72.
Lycée Nicolas Appert (24 avenue de la Cholière - Orvault)
Accueil le samedi 27 janvier de 9h à 13h et de 14h à 17h
Contact : 02.51.78.22.00.
Lycée Jules Rieffel (5 rue de la Syonnière - Saint-Herblain, enseignement général seconde, 1re S et Terminale S et technologique)
Accueil le vendredi 16 février de 17h à 20h, le samedi 17 février de 9h à 13h, le vendredi 23 mars de 17h à 20h, le samedi 24 mars de 9h à 13h et le vendredi 25 mai de 17h à 20h. Contact : 02.40.94.99.30.

Service Enfance-Jeunesse : dématérialisation des factures

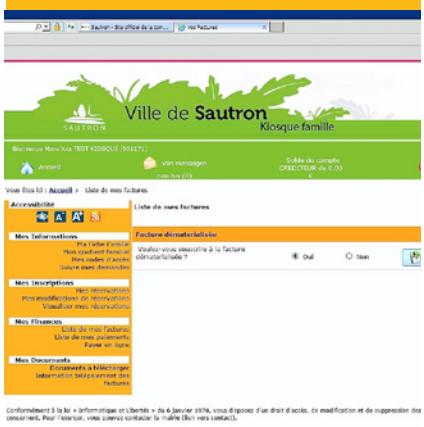

A l'instar des différents services publics et des opérateurs privés (énergie, téléphonie, mutuelles...), la ville a arrêté l'envoi de factures papier depuis la rentrée scolaire 2017 pour les factures concernant la restauration scolaire et les services Enfance-Jeunesse.

L'objectif est de s'engager encore plus en avant dans une démarche de développement durable afin de consommer moins de papier. Il s'agit également de réaliser des économies d'affranchissement et de mise sous pli. Bien entendu, les familles ont un accès sécurisé* à l'ensemble de leurs factures, imprimables en cas de besoin, via le Kiosque Famille accessible depuis www.sautron.fr
*(code d'accès fourni par le service Enfance et Jeunesse 02.51.77.88.48).

Le chiffre : en moyenne 350 factures étaient envoyées chaque mois.

MUTUELLE SOLIDAIRE DE LA COMMUNE

des permanences pour vous informer

Dans le cadre du projet de mutuelle solidaire de la commune mis en place par le service Vie Sociale de Sautron, deux mutuelles ont été retenues pour les offres de contrat qu'elles proposent, la Mutuelle des Cheminots de la Région de Nantes (MCRN) et l'association Mandarine.

A compter de janvier 2018, des permanences seront organisées une fois par mois en mairie sociale (6, rue de la Mairie) afin d'aider les Sautronnais intéressés à comparer leur mutuelle actuelle avec les offres de la MCRN ou de la Mandarine, et ainsi définir quel serait le contrat le plus adapté à leurs besoins.

Permanences sur rendez-vous de préférence :

• **MCRN :** Le deuxième mercredi de chaque mois, de 14h à 17h.
Possibilité également de rendez-vous dans leurs locaux 4 place des Jacobins à Nantes.
Contact : Angélique FOUSSE
afousse@mutuellemcrn.fr
ou 02.40.89.66.99.

• **Mandarine :** Le troisième mercredi de chaque mois, de 14h à 17h.
Possibilité également de rendez-vous du lundi au vendredi (9h-12h30 et 14h-18h) chez EOLIA 14 rue du Cens à Sautron.
Contact : Michel DENIEUL 02.40.58.14.68. ou 06.73.14.67.04.

Rappelons qu'une mutuelle solidaire de la commune est une mutuelle comme les autres, à la différence qu'elle est négociée via la commune, qui ne joue qu'un rôle d'intermédiaire, afin d'obtenir les conditions les plus avantageuses possibles pour tous les habitants qui souhaitent y souscrire. Dans ce cadre, chacun peut ainsi bénéficier, sous la forme d'un contrat individuel, d'une complémentaire santé à tarif avantageux.

SENIORS

la municipalité offre un goûter festif

© Troupe OASIS

Le CCAS invite tous les Seniors sautronnais le dimanche 21 ou le dimanche 28 janvier, de 14h à 18h, à l'Espace Phelippes-Beaulieux. C'est désormais une formule de goûter festif, plus souple et répondant mieux aux attentes des Seniors qui est proposée aux Sautronnais de 74 ans et plus (nés en 1943 ou avant).

Au cours de l'après-midi, l'animation sera assurée par la troupe Oasis qui proposera un spectacle cabaret « Les années yéyé », suivi d'une animation dansante.

Les personnes concernées reçoivent une invitation personnelle à leur domicile.
Important : le secteur d'habitation détermine la date du goûter.

- **dimanche 21 janvier** pour ceux dont l'adresse est située au Nord de la rue de Bretagne et de la rue de Nantes, ou qui habitent rue de Nantes,

- **dimanche 28 janvier** pour ceux dont l'adresse est située au Sud de la rue de Bretagne et de la rue de Nantes, ou qui habitent rue de Bretagne ou sur le secteur rural, ainsi que les résidents des établissements pour personnes âgées (l'Air du Temps, Les Glycines, la Blanchardière).

Renseignements auprès du CCAS : ccas@sautron.fr ou 02.51.77.86.96 (le matin de préférence).

PARRAINAGE EMPLOI

un levier pour (re)trouver un emploi

Vous habitez Sautron et vous êtes à la recherche de votre premier emploi ou vous êtes actuellement en recherche d'emploi ? Rejoignez le Parrainage Emploi organisé par la ville de Sautron et ses partenaires.

L'idée du « Parrainage Emploi » c'est qu'un « parrain », professionnel expérimenté, chef d'entreprise en activité ou en retraite, cadre dirigeant, consultant…, aide un « filleul » dans sa recherche d'emploi grâce à un accompagnement personnalisé et entièrement gratuit.
Ce dispositif concerne toutes les personnes en recherche d'emploi (jeunes diplômés, chômeurs, personnes en situation de réorientation professionnelle ou en rupture professionnelle…). Pour cette 23e édition, quinze places de filleuls sont proposées. Un jury auditionnera les candidats fin janvier 2018 afin d'étudier leurs motivations et leurs attentes.
Christine BOUREILLE, adjointe à l'Emploi et à la Vie Économique, rappelle que *« la réussite de cette opération tient aux parrains qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie et aux partenaires extérieurs qui organisent bénévolement différents ateliers professionnels permettant aux filleuls de parfaire leur profil, de se poser les bonnes questions et de se préparer au mieux au recrutement »*. Parmi les partenaires, le Centre des Jeunes Dirigeants, la Maison de l'Emploi, Harmonia 44 ou encore le cabinet de conseil Célencia.

La 23e édition du Parrainage Emploi se déroulera du 21 février au 20 juin 2018. Attention, date limite d'inscription **le vendredi 19 janvier 2018.**

CULTURE

des tarifs réduits grâce à la carte-spectacle

La Ville a mis en place une carte-spectacle permettant l'accès à tous à la culture pour certains spectacles organisés par la ville.

Un tarif réduit de 3 € a été décidé pour les Sautronnais dont le Quotient Familial est inférieur à 598. Les personnes concernées sont invitées à se présenter au service Vie Sociale munies de leur dernier avis d'imposition, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'une carte d'identité ou du livret de famille et d'une photo d'identité de chacun des membres de la famille. Une carte nominative leur sera alors délivrée. Attention, elle devra être présentée lors de l'achat des billets.
Plus d'informations auprès du service Vie Sociale au 02.51.77.86.96 ou ccas@sautron.fr

Une offre culturelle sautronnaise riche et conviviale

En complément des animations et événements organisés par les associations sautronnaises, la ville conduit depuis plusieurs années une politique culturelle à destination notamment d'un public familial. Aussi, afin de ne pas pénaliser les familles, un tarif bas de 8 € ou 10 € en fonction du spectacle, de 3 € pour les 4-12 ans et 5 € pour les 12-18 ans est généralement appliqué. Bien évidemment, la majorité des spectacles et événements organisés par la ville restent entièrement gratuits, notamment les animations de la Bibliothèque municipale.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE BRETAGNE AU NIVEAU DU QUARTIER

lancement des travaux

Piloté par Nantes Métropole dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissements, le chantier de requalification de la rue de Bretagne au niveau du quartier Jules VERNE, entre les ronds-points de la rue de la Rivière et de la rue du Cens, va démarrer au début de l'année 2018.
Réponses aux questions les plus fréquemment posées.

#Objectifs ?

#Sécuriser cet axe au profit de l'ensemble des usagers :
- en facilitant l'accès aux habitations et commerces
- en réservant des voies aux cyclistes
- en rendant la chaussée plus accessible aux piétons

#Ralentir la circulation :
- avec une « zone apaisée » limitée à 30 Km/h
- avec un rétrécissement de la largeur de la chaussée à 6 mètres
- avec la création d'un plateau surélevé en lien avec le quartier Jules VERNE

JULES VERNE

Continuer la #rénovation/embellissement de l'axe principal sautronnais, débutés à l'Ouest il y a plusieurs années par la métropole.

- du mobilier urbain (bancs, appuis-vélos, potelets...) sera installé.

Organiser le #stationnement :

- 41 places de stationnement en zone bleue seront créées (dont 6 places de livraison à horaires adaptés) en remplacement des 38 places actuelles.
- le stationnement sera traité en pavés avec joints enherbés pour plus de perméabilité des eaux de ruissellement et pour un aspect plus qualitatif que l'enrobé.

Renouveler le #patrimoine végétal :

- les arbres existants seront abattus et remplacés, des espaces végétalisés seront créés.

#Planning ?

Prévisionnel, susceptible d'évoluer en fonction des éventuels aléas techniques et climatiques !!!

- Fin janvier / début février 2018 : abattage des arbres (voir magazine municipal n°214 octobre 2017)
- Février 2018 : début des travaux sur les réseaux d'assainissement
- Juin 2018 : début des travaux sur les réseaux souples (éclairage et effacement des réseaux aériens)
- À partir de septembre 2018 : travaux de voirie puis plantation des végétaux et des arbres d'alignement

Appuis-vélos

Stationnements (pavés béton imitation granit 20x20 à joints enherbés)

#Perturbations ?

La ville a demandé à la Métropole d'utiliser tous les moyens techniques afin de limiter au maximum les désagréments pour les riverains et les contraintes en matière de circulation et de stationnement.

- Les travaux seront réalisés par demi-chaussée sous alternat par feux à indication temporelle afin d'éviter de fermer cet axe stratégique à la circulation
- La circulation sera rétablie sans alternat de feux pendant les week-ends (sauf contrainte exceptionnelle de chantier)
- Les travaux de revêtements de chaussée devraient être réalisés de nuit avec mise en place d'une déviation
- Le chantier sera découpé pour :
  - réduire la distance d'alternat par feux à indication temporelle (moyen de limiter les embouteillages en amont de la zone de chantier)
  - réduire le nombre de stationnement impacté (volonté de conserver un maximum de stationnement pendant toute la durée du chantier)
- Maintien de la ligne 69 dans les deux sens
- Maintien de la collecte des déchets en porte-à-porte (des points de regroupement seront peut-être mis en place ponctuellement)

#Concertation ?

- Présentation du projet aux commerçants en décembre 2017
- Exposition du projet au public en décembre 2017
- Courrier d'information aux riverains au début de l'année 2018
- Communication dans les supports municipaux d'information (magazine, web, réseaux sociaux...)

© Photos : Nantes Métropole

#Patrimoine végétal ?

Plantation de 24 arbres d'alignement

Espèces d'arbres sélectionnées : Poirier d'ornement Chanticleer (Pyrus Calleryana chanticleer), Magnolia columnar et Érable de Norvège Colonnaire (Acer columnar)

Création de 230 m² d'espaces végétalisés

Nombre d'arbres sur l'ensemble du secteur réaménagé de la rue de Bretagne/rue de Nantes :

- 87 avant travaux
- 99 après travaux

Exemple de plantations qui seront réalisées

Pyrus Calleryana chanticleer

#Budget ?

Plus de 800 000 € TTC, pris sur les fonds métropolitains alloués à la ville dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissements (PPI).

En chiffres

320 mètres, c'est la longueur du chantier
2 100 mètres, c'est la longueur des bordures en granit
3 500 m², c'est la surface de la plateforme piétons/vélos
550 m², c'est la surface de pavés en joints enherbés pour le stationnement
2 700 m², c'est la surface de chaussée rénovée avec un revêtement acoustique pour plus de confort pour les riverains
10, c'est le nombre de mâts d'éclairage qui seront installés (éclairage led pour plus d'économie d'énergie !)

SANGLIERS

des dégâts parfois importants mais peu de moyens d'action

La multiplication des intrusions d'animaux sauvages, chevreuils, sangliers, blaireaux..., à proximité des habitations sautronnaises nous rappelle qu'historiquement la ville de Sautron est l'ancienne forêt de Nantes. Cette problématique dépasse même les frontières sautronnaises puisque des animaux ont été vus dans certains parcs de Saint-Herblain, à la Chézine, la Bégraisière et la Gournerie.

Un phénomène accentué par la pression des activités humaines...

Apercevoir un chevreuil flâner à quelques mètres de sa fenêtre est un moment en général assez apprécié... se réveiller avec sa pelouse entièrement labourée dans la nuit par des sangliers à la recherche de protéines l'est évidemment beaucoup moins. Malheureusement, à l'instar de nombreuses zones périurbaines en Europe, le cas est assez fréquent à Sautron, victime de sa proximité avec les zones rurales et boisées qui font aussi partie de son charme. Cette cohabitation forcée pose également un problème de sécurité routière, avec de possibles collisions entre les animaux et les véhicules.

© Sautron Nature

Qui est responsable de quoi ?

Au niveau local, la règlementation de la chasse demeure de la compétence de la Préfète.
Plusieurs battues ont été organisées ces dernières années, parfois à la demande de la mairie, avec l'aide de l'Amicale des chasseurs sautronnais et du Lieutenant de louveterie compétent sur notre secteur. Malheureusement ces battues sont contraintes par la proximité avec les zones d'habitation et avec la quatre voies Nantes-Vannes, qui limitent le champ d'intervention des chasseurs.

Les moyens d'action

Si une indemnisation des dégâts existe pour les exploitants agricoles sous certaines conditions, ce n'est pas le cas pour les particuliers.

La topographie sautronnaise complique considérablement la mise en œuvre de moyens d'actions collectifs, efficaces et pérennes pour éviter l'intrusion des sangliers dans les propriétés. Des battues vont bien entendu continuer à être organisées.

Certains propriétaires ont procédé à la pose de clôtures électriques, ce qui, à ce jour, demeure le moyen le plus efficace pour éviter les incursions des sangliers sur les terrains.

Lutte contre le gaspillage alimentaire : début des actions dans les écoles

L'action n°18 du Sautron Développement Durable (ou S2D) prévoit la mise en place d'actions de sensibilisation autour du gaspillage alimentaire. Dans ce cadre, les élèves déjeunant au restaurant scolaire de la Forêt ont pris l'habitude, deux semaines en décembre, de peser tout ce qui restait dans leurs assiettes à la fin du repas. Organisées en partenariat avec les agents de la Restauration municipale qui ont bénéficié d'une demi-journée de sensibilisation, ces pesées constituent la première étape de sensibilisation des enfants face au gaspillage et vont permettre d'établir un diagnostic. Au cours de l'année 2018, un plan d'actions sera mis en œuvre dans les deux restaurants scolaires avec l'aide d'Écopôle qui accompagne cette démarche. Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet dans un prochain numéro de Sautron magazine.

QUARTIER JULES VERNE

installation d'un composteur partagé

Le premier composteur partagé de la ville a été mis en service en novembre par les habitants volontaires de l'immeuble Kéraban du quartier Jules VERNE, avec l'aide de l'association Compostri. Interview croisée des acteurs de ce projet.

Quel a été le rôle de la ville dans ce dossier ?

Jean-Hubert FLAMANT
Premier Adjoint en charge de l'environnement,
« Dans le cadre de l'action 17 du S2D (Sautron Développement Durable), qui est de « développer et valoriser les initiatives en faveur du compostage des déchets », *la ville a poursuivi plusieurs pistes pour inciter au compostage et valoriser cette ressource naturelle. Naturellement, je me suis intéressé au travail de l'association Compostri qui avait déjà installé plusieurs composteurs partagés sur le territoire métropolitain. J'ai ensuite rencontré un habitant, Monsieur MAURIÉRAS, qui s'est montré particulièrement intéressé et qui a sensibilisé une dizaine d'habitants et deux commerçants, Grand MA et Chez Biquette. Nous avons alors travaillé ce dossier en collaboration pour le mener à bien ».*

Quels sont les avantages du compostage partagé ? Quel est le rôle de Compostri dans ce projet ?

Elisabeth COURTEAUD
co-présidente de Compostri

« Le compostage partagé induit un triple bénéfice : écologique par le recyclage d'un déchet sans transport, social car il crée du lien entre voisins et économique car il fournit gratuitement sur place un terreau riche et sain. A Sautron, nous avons d'abord formé un référent volontaire, Monsieur Pierre MAURIÉRAS, avant d'installer gratuitement un composteur de déchets organiques adapté au site. Nous nous engageons également à assurer un suivi technique régulier afin que tout se passe au mieux ».

Comment s'organisera le travail au niveau de l'immeuble Le Kéraban et que deviendra le compost ?

Pierre MAURIÉRAS
Résident du Kéraban et porteur du projet,
« Le composteur sera ouvert tous les samedis de 11h à 11h30 en présence d'un référent. Les dépôts autorisés sont les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas, les papiers, mouchoirs et petits cartons ainsi que les tailles de plantes vertes et fleurs fanées. Certains dépôts comme les tontes de pelouse, la terre, la cendre, les gros morceaux de bois..., sont interdits. Les dépôts sont bien entendu réservés aux habitants de l'immeuble Kéraban. Il est bon de préciser que ce compostage ne génère aucune forme de nuisances particulières (odeurs, nuisibles). Tous les trois mois, le compost devra être retourné, ce qui permettra aux habitants de se retrouver, d'échanger et de prendre un verre ensemble ! Le compost pourra être utilisé par tous les porteurs de projets en priorité, élargi à tous les habitants de l'immeuble si possible. Le reliquat sera ensuite récupéré par Compostri afin d'être utilisé ailleurs ».

Le composteur en chiffres

- 2 m³, c'est le volume du composteur partagé de Kéraban
- 4 m³, c'est le volume de compost qui pourra être récupéré chaque année (soit environ 2 tonnes)
- 2,7 tonnes, c'est le poids de bio-déchets compostables qui sera détourné de la poubelle bleue.
- 10 & 2, c'est le nombre d'habitants et de commerçants qui se sont associés au projet.
- Vous êtes intéressé ? Contactez le service technique de la ville au 02.51.77.86.94

ILS SE SONT INSTALLÉS AU COURS DES DERNIERS MOIS

bienvenue à eux !

NEW MICRO

Avec plus de 20 années d'expérience sur Nantes, **NEW MICRO** (Nantes micro) a ouvert sa deuxième boutique au 22 rue de Bretagne. Ses techniciens spécialisés dans les domaines de l'informatique et de la téléphonie (conseil-ventes-réparation...), pour les particuliers et les professionnels, vous accueillent du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le samedi de 10h à 13h.
Contact : 22 rue de Bretagne / 02.40.08.02.27 / Facebook : « New Micro » / www.new-micro.com

ATELIER DES BELETTES

Aurélie BRIAND a ouvert le magasin de décoration et d'objets cadeaux « L'atelier des belettes » au 1 bis allée du Capitaine Grant (quartier Jules VERNE). C'est une boutique de cadeaux où l'on trouve de la décoration tendance pour les grands et les petits. Un univers coup de cœur pour toute la famille. Vous êtes les bienvenus du mardi au samedi de 10h à 14h et de 15h à 19h.
Contact : 1 bis allée du Capitaine Grant / 02.40.59.11.40 / atelier.belettes@gmail.com / www.facebook.com/atelier.belettes/

PÉDICURE-PODOLOGUE

Valentin GLIDIC pédicure-podologue a rejoint le cabinet médical au 120 rue de Bretagne. Il traite les pathologies de la peau (durillons, cors, œil de perdrix, etc.) et des ongles du pied (ongle incarné, épaississement important des ongles et autres). Il réalise des orthèses plantaires ou semelles orthopédiques thermoformées ou posturales après étude de la posture, de l'équilibre du corps et de ses dysfonctionnements. Consultation sur rendez-vous par téléphone ou sur le site www.doctolib.fr
Contact : 120 rue de Bretagne / 02.40.40.09.52

OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE (ORL)

Cristiana PINSARD médecin ORL (oto-rhino-laryngologiste) s'installe au 2 rue de la Vallée (ouverture du cabinet le 15 janvier). Consultation sur rendez-vous par téléphone ou sur le site www.doctolib.fr
Contact : 2 rue de la Vallée / 02.51.70.20.71

AUDIOPROTHÉSISTE

François ÉTRILLARD audioprothésiste Diplômé d'État a installé son cabinet « Sonaris » au 15 rue de Bretagne. Sonaris propose des tests auditifs* de dépistage gratuits, la mise en place et le suivi de toutes les marques d'appareils auditifs, la réalisation de protections auditives, ainsi que la recherche de solutions à tous les problèmes d'acouphènes ou d'hyperacousie. Consultation du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30.
**test à but non médical*
Contact : 15 rue de Bretagne (immeuble Kéraban) / 02.40.59.79.03 / audio@sonaris.fr / sonaris.fr / Facebook « sonarisFR »

ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

la saison des prix littéraires a débuté

Comme chaque année, la Bibliothèque municipale vous propose différents prix littéraires. Pour y participer, il suffit de s'inscrire à la Bibliothèque, de lire les livres de la sélection, puis de voter avant la date indiquée pour votre livre préféré. Les livres peuvent être empruntés pour une durée de deux semaines maximum.

Prix des lecteurs

Curieux de découvrir ce nouveau cru ? Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **samedi 10 février** pour découvrir la sélection des romans du Prix des lecteurs 2018. Vous aurez jusqu'au samedi 12 mai pour voter.

La sélection 2018 : *La tresse* de Laetitia COLOMBANI, *Désorientale* de Négar DJAVADI, *Continuer* de Laurent MAUVIGNIER, *Point cardinal* de Léonor de RECONDO, *Tout ce dont on rêvait* de François ROUX, *Article 353 du code pénal* de Tanguy VIEL.

Prix polar en partenariat avec Mauves-sur-Loire

Depuis deux ans, la Bibliothèque est partenaire du Prix Polar de la ville de Mauves-sur-Loire. Ce prix est destiné à récompenser le meilleur polar, en langue française, de l'année 2017, parmi lesquels *Hôtel du grand cerf* de Franz BARTELT, *Dompteur d'anges* de Claire FAVAN, *Le piège de verre* de Eric FOUASSIER, *Cabossée* de Benoît PHILIPPON, *Comme de longs échos* d'Elena PIACENTINI.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous avant **le samedi 20 janvier** et votez avant le samedi 7 avril.

Une rencontre avec les auteurs aura lieu à Mauves-sur-Loire **le samedi 14 avril**, au cours de laquelle le lauréat du prix sera dévoilé.

La Bibliothèque (ré) créative

Les enfants en classe de CP, CE1 et CE2 sont invités **le samedi 24 mars de 15h à 17h** pour un nouvel après-midi d'activités récréatives et manuelles à la Bibliothèque municipale. Entrée gratuite sur réservation au 02.40.63.52.21.

Spectacle « Un mondo di sole »

© DR

La Bibliothèque donne rendez-vous aux enfants **le vendredi 2 mars à 11h** pour découvrir « Un mondo di sole » de la compagnie Jocaluna. Carla SANTICCHIA propose une promenade poétique et chantée dans la vie d'un enfant. Rencontrer un papillon, sentir le bruit de la pluie, laisser le vent chatouiller ses oreilles, apprivoiser la peur... grandir, dans une langue d'ici et une d'ailleurs. Un spectacle qui allie les cultures française et italienne, et témoigne d'un amour puissant des mots et de la musique.

Spectacle jeune public de 0 à 4 ans (30 min), rendez-vous à 11h, à la Bibliothèque municipale. Entrée gratuite, sur réservation au 02.40.63.52.21. Attention places limitées !

PORTRAIT SAUTRONNAIS

Tifenn PINSON

Sautronnaise depuis 2012, l'artiste-peintre Tifenn PINSON excelle dans l'art difficile et très technique du « trompe-l'œil ». Elle a exposé dans de grands salons (à la chapelle Sainte-Anne de La Baule en 2016 et 2017, plus récemment en tant qu'invitée d'honneur du salon d'automne de Basse-Goulaine...) et nous reçoit chez elle pour ce « Portrait-Sautronnais ».

Une jeunesse bretonne

Très tôt dans son enfance, Tifenn PINSON se passionne pour le dessin et les travaux manuels, et apprend beaucoup auprès de son parrain qui lui-même dessinait. En parallèle de sa scolarité, elle suit des cours de dessin à l'école des Beaux-Arts de Rennes, où elle peaufine son don de l'observation et du détail.

Un tournant avec l'école « Murs déc » à Nantes

Un Bac A2 spécialité dessin en poche, elle passe d'abord un deug en Anglais, puis une maîtrise en Arts Plastiques, avant de découvrir l'école nantaise « Murs déc' » qui forme des peintres décorateurs. Elle en sortira en 1997 major de promotion, avant de partir en Italie pendant quatre ans.

Le trompe-l'œil est une véritable passion pour elle. Elle en apprécie la rigueur, la précision, la méticulosité et l'exigence technique : chaque « toile » est un véritable défi à relever. Le trompe-l'œil est en effet un travail de peinture à l'huile, par couches très fines, par transparence, du plus clair vers le plus foncé. C'est donc le temps de séchage (48h entre chaque couche) qui dicte le rythme, même si Tifenn travaille sur plusieurs tableaux en même temps.

Les expositions : « un moment privilégié d'échanges avec le public »

Depuis son retour en France en 2002, elle enchaine les expositions, principalement dans les grandes stations balnéaires bretonnes, mais aussi dans de nombreux salons. *« La solidarité entre artistes est forte »* nous glisse-t-elle, *« on s'échange ainsi les belles rencontres, et les adresses où exposer ! On se retrouve régulièrement »*.

Sa thématique préférée ? *« La mer, les bateaux, les horizons... enfin des lieux et une atmosphère qui me parlent ! J'ai besoin de voir dans mes tableaux des premiers-plans, des horizons, etc »*.

Quand l'esprit a besoin de lâcher prise, Tifenn PINSON relâche la pression en se tournant vers le collage d'affiche... avant de vite reprendre le trompe-l'œil !

Pour suivre son travail et ses expositions à venir :
www.facebook.com/tifennpinsonartistepeintre
ou www.tifenn.com

SAUTRON EXPOSE SES ARTISTES

les artistes sautronnais amateurs mis à l'honneur

Rendez-vous incontournable pour tous les artistes amateurs de la commune, l'exposition « Sautron expose ses artistes » se déroulera du vendredi 23 au dimanche 25 mars, de 10h à 19h à l'Espace Phelippes-Beaulieux. Elle est ouverte à tous les Sautronnais, peintre ou sculpteur amateur, et trois prix du public seront décernés (peinture adulte, peinture enfant et sculpture). Entrée libre et gratuite !

Outre l'exposition de plus de 200 œuvres, différentes animations seront organisées au sein de l'Espace Phelippes-Beaulieux par les associations et artistes sautronnais.

- Comme l'an dernier, Alain DAVID, de la section Initiation Peinture de Sautron Activités, proposera un atelier de découverte de l'aquarelle avec un modèle à peindre. Cet atelier permettra aux curieux, adultes comme enfants, de mieux appréhender les caractéristiques de cette technique (ouvert à tous, durée 30 min.).
- Certains artistes participeront à une démonstration du processus de création en expliquant les différentes étapes de l'avancement d'un travail artistique.
- Les adhérents de la section Dessin-Peinture de Sautron Activités présenteront des études hors concours.

Renseignements sur www.sautron.fr ou auprès du service Culture au 02.51.77.88.48, inscriptions des artistes avant le 15 février.

L'atelier aquarelle avec Alain DAVID en 2017

© Daniel BERTIN

SPECTACLE MUSICAL SOUL

R.E.S.P.E.C.T

La ville vous invite à participer au concert de soul R.E.S.P.E.C.T du groupe « Soul Kays » qui aura lieu le samedi 17 mars à 20h30 à l'Espace Phelippes-Beaulieux.

R.E.S.P.E.C.T : une histoire de la musique Soul, la musique de l'âme ! En brossant les portraits de quelques-uns des interprètes les plus emblématiques de la Soul, le groupe Soul Kays part sur les routes américaines, de Memphis à New-York, de Détroit à Minneapolis, et fait découvrir les précurseurs (Ray CHARLES, Otis REDDING...) et les héritiers (PRINCE, Amy WINEHOUSE...) de ce courant musical.
Dans ce voyage historique, illustré en images et en vidéo, et accompagné par une musique 100% live, Soul Kays dévoile tout son amour et son implication pour cette musique intemporelle qui invite tout simplement au respect.

Infos pratiques :
Tarifs : 8 € - 5 € pour les 12-18 ans - 3 € pour les 4-12 ans - gratuit pour les moins de 4 ans (âge minimum conseillé : 12 ans). Durée : 1h20. Informations et réservation auprès du Service Culture de la mairie : 02.51.77.88.48 ou spectaclesasautron@sautron.fr

© Soul Kays

Infos : www.soulkays.com / www.facebook.com/SoulKays

SAUTRON PAROLES ET MUSIQUES

l'art de favoriser les rencontres musicales

© Sautron Paroles et Musiques

L'association « Paroles et Musiques Entre Cens et Chézine » a vu le jour le 1er mars 2003, à l'initiative d'un Sautronnais, Patrick GESSANT. Sans argent, l'idée première était de faire des concerts avec des artistes en devenir, la devise étant *« artiste cherche spectateurs / spectateurs cherche artiste »*, le principe : une participation au chapeau pour les frais, et un verre de l'amitié pour favoriser les échanges.

Au fil des années, plusieurs hommes et femmes ont rejoint l'association et ont participé à son développement, notamment Serge GUIGLIEMONI comme Président. En 2014, l'association a pris son nom actuel « Sautron Paroles et Musiques ». À ce jour, elle est composée de neuf membres.

L'objectif vise à promouvoir et à organiser toute action favorisant des rencontres et manifestations musicales à Sautron, dans un esprit amical et convivial.

La musique proposée, essentiellement classique à ses débuts, s'est très vite diversifiée. Plusieurs grands moments musicaux sont ainsi restés en mémoire : le concert de musique romantique en 2003 du trio « la Chandelle verte », le concert de chants grégoriens de Bernard PINOT, mais aussi la venue de Raphaël SÉVÈRE, alors débutant, qui est devenu depuis un clarinettiste de renommée internationale. En 2008, l'association est à l'initiative d'une journée orientée vers l'Europe, devenue par la suite « la Fête de l'Europe ».

Fidèle à son idée de faire découvrir de multiples facettes de la musique, en 2016 et en 2017, l'association a invité à Sautron Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, Yves du COSQUER pour des reprises de Claude NOUGARO, Jocelyne et Daniel CUILLER (violon et clavecin), Veronika RODRIGUEZ (jazz quintet), le Big Band'y, et bien d'autres encore.

Les prochaines dates à noter sont **le vendredi 23 février** à 20h30, salle 200 de l'Espace de la Vallée, avec le quatuor de guitares AZILIZ (8€) et **le vendredi 20 avril** à 20h30, à l'Espace Phelippes-Beaulieux, avec Martha Fields Band Country, pour des standards de bluegrass et de country music (15€). En juin, à la Chapelle de Bongarant, pour fêter les 15 années de l'association, Bernard PINOT proposera des chants grégoriens.

Contact : frambourg.gregory@orange.fr / 02.40.40.33.59 / Facebook « Paroles et Musiques »

À LA DÉCOUVERTE

de l'Atelier du Soleil

L'Atelier du Soleil, créé en 1996, est installé à Sautron depuis septembre 2008. Les adhérents (65 à 75 selon les années) sont répartis en quatre groupes d'enfants et deux groupes d'ados, dont un atelier intergénérationnel où les 15/18 ans travaillent avec les adultes.

Sophie BIRON qui anime les ateliers confie que *« confiance, bienveillance, respect, liberté d'expression et esprit de groupe sont de rigueur au sein des ateliers. Beaucoup d'élèves sont des fidèles, la plupart de ceux de l'atelier « ado 1 » suivent nos cours depuis l'âge de 4 ans. C'est un atout d'une grande richesse tant humainement qu'artistiquement. Et cela n'empêche en rien d'accueillir de nouveaux élèves, qui s'intègrent très rapidement ».*

Elle rappelle aussi que *« le théâtre est un merveilleux outil pédagogique qui permet de sensibiliser les élèves et le public tout en restant ludique. On monte sur scène par plaisir, mais aussi pour transmettre des idées et défendre des valeurs ».*

L'Atelier du Soleil fait donc preuve d'exigence quant au choix des textes travaillés, avec idéalement un fil conducteur ou un thème.

De novembre à juin, à raison d'une séance hebdomadaire, les groupes travaillent leurs textes en vue des six représentations de fin d'année, qui signeront l'aboutissement du travail d'une année.

A travers la création d'un spectacle, sont abordés le travail de mise en scène, d'interprétation, de construction du personnage et des improvisations destinés à développer les capacités imaginatives, expressives et émotionnelles.

L'équipe des ados « 2 » sur scène pour « les Femmes Savantes » en mai 2017

© Fabien TURBINE

Prochaines dates de spectacles : **samedi 9 juin** avec les ateliers Ados/ Adultes et **samedi 16 juin** avec les ateliers enfants.

Contact : Sophie BIRON 06.72.74.48.55.

TROIS QUESTIONS

à l'association Échos de scène

L'histoire d'Échos de scène, c'est l'histoire d'une troupe de comédie musicale composée d'amateurs, encadrés par des professionnels de la musique et de la danse. Rencontre avec Nicole RAVARD, Présidente, et Anne MARCHOU, Directrice artistique.

© Echos de scène

Pouvez-vous nous présenter Échos de scène ?

NR et AM : Échos de scène est née en septembre 1992. Nous sommes une troupe de comédie musicale regroupant, autour du chant, du théâtre et de la danse, des amateurs passionnés. Nous sommes depuis le début « intergénérationnels », les membres ont entre 16 et 77 ans. La troupe se renouvelle sans cesse, en 2017 ce sont 4 nouveaux jeunes membres qui sont arrivés. Les musiciens, les chanteurs et les acteurs sont mis en valeur de la même façon (parfois les musiciens jouent parmi les chanteurs pendant le spectacle !). Notre objectif est de présenter un spectacle vivant, lors d'une tournée qui s'étend en général sur une douzaine de dates.

Comment se passe la création d'une nouvelle pièce ?

NR et AM : il faut savoir que nous faisons tout nous-mêmes : l'écriture du scénario, la mise en scène, les chants, les arrangements musicaux, les chorégraphies, sans oublier la réalisation des décors et des costumes. Tout ceci nous prend en général un an et demi. A ce moment-là, les répétitions se succèdent au rythme d'une à deux ou trois par semaine. Ensuite, la tournée dure dix à quinze mois, en Loire-Atlantique principalement, et dans les départements limitrophes.

Quel sera votre prochain spectacle ?

NR et AM : la nouvelle comédie musicale s'appelle « 7 rue des Voiles ». C'est l'histoire d'une colocation mouvementée entre quatre jeunes qui cherchent leur voie et qui accueillent chez eux un personnage mystérieux. Le scénario a été écrit par Anne MARCHOU, les dialogues par Nicole RAVARD et l'accompagnement musical se fera sous la coordination de Laurent CHEVAL. La première date aura lieu **le samedi 21 avril** à Orvault et le spectacle sera également joué à Sautron début 2019.

Nombre d'adhérents : 26
Contact et réservations : 02.51.83.06.82
www.facebook.com/EchosDeScene

À LA DÉCOUVERTE

de la Saint-Yves

« Les Trompes de Chasse, issues de la Batterie Fanfare - association née en 1947 à Sautron - regroupent des passionnés de musique, mais pas forcément de chasse ! Chaque vendredi soir, à la salle de la Ferme, une dizaine de membres se retrouvent pour pratiquer la musique de façon peu contraignante et en toute simplicité. Ils apprennent en général deux ou trois nouvelles fanfares chaque année, sous la houlette du chef Maurice (dont on taira le grand âge !). Et chacun y apporte sa petite touche musicale.
Le point fort de l'année est la rencontre départementale des Cors et Trompes de Chasse. Tous les ans, elle a lieu dans une commune différente et voit la participation d'une dizaine de formations. C'est une journée placée sous le signe de la musique, mais aussi des échanges et de la convivialité. En septembre 2018, la Saint-Yves aura le privilège d'organiser la prochaine rencontre. Fin 2017, grâce à la subvention municipale, nous nous sommes parés d'une nouvelle tenue. Elle sera à découvrir lors des prochains évènements de la Ville (fête de la musique, Téléthon...) ou lors des animations faites sur le marché dominical tous les deux mois.
Les Trompes de Chasse sont disponibles pour animer fêtes de quartier, anniversaires, fêtes locales, aubades, n'hésitez pas à nous contacter ».

© Trompes de Classe

Nombre d'adhérents : 10
Contacts : Yohan LOYEN, Président, ou Marie-Rose BRIAND, Trésorière,
asso.styves@live.fr ou 02.40.51.75.30
Texte fourni par l'association

FOCUS SUR

les associations d'arts martiaux

Plusieurs associations sportives de la ville enseignent la pratique des arts martiaux. L'état d'esprit et la philosophie portés par chacune d'elles sont parfois bien différents. Focus sur quatre d'entre elles, l'Aïkido, le Taiji Quan, le Judo, le Tai Chi Chuan et Qi Gong.

La route des dojos avec le Président de la ligue, Christian SÉGUILLON

© Aïkido Club Sautronnais

Aïkido Club Sautronnais

AÏ : Harmonie, KI : énergie, DO : voie. Dans l'Aïkido, art martial japonais fondé par Maître UESHIBA, nous avons recours à des projections, des immobilisations, des esquives, dans un esprit pacifiste.
La pratique de l'Aïkido se compose de techniques à mains nues mais aussi avec armes, héritage des samouraïs. Dans l'esprit du fondateur, il n'y a ni compétition, ni combat.
Emmanuel RONDEAU, Président du club, précise qu' *« il s'agit d'un club historique de la commune. C'est en 1976 que Michel RENOUX a fondé le club d'Aïkido à Sautron. Aujourd'hui à 80 ans il « raccroche » son kimono. Le club tient à lui témoigner toute sa gratitude et sa reconnaissance pour son investissement et son enseignement durant toutes ces longues années ».*
Le calendrier sportif du club est marqué cette saison par *« la route des dojos »* : des enseignants d'autres clubs, hauts gradés, interviennent régulièrement à Sautron. En octobre c'était le Président du Comité Départemental Christian SÉGUILLON, 5e Dan, et en décembre Benoît LEPELTIER, 5e Dan.
Un événement à noter : **dimanche 28 janvier**, le club ouvre le dojo à un stage de ligue aux pratiquants licenciés de Pays de la Loire.
Les cours se déroulent au dojo de la salle Bellatrix, le mercredi après-midi de 14h à 15h15 pour les enfants dès 8 ans, les lundi et jeudi de 19h à 20h30 pour les adultes, le samedi de 9h30 à 11h30 pour les adultes et adolescents. Il reste de la place sur le tatami ! Les responsables de l'association rappellent qu'il est possible de commencer en cours d'année.

Président : Emmanuel RONDEAU (02.40.63.22.93) / Secrétaire : Blandine MAHÉ (02.40.57.31.33) / Enseignant : Roger MASSON (06.32.55.46.18) aikido.clubsautronnais@gmail.com / http://aikido-sautron.e-monsite.com

Taiji Quan et Culture Chinoise

L'association Taiji Quan et Culture Chinoise a été créée en 2013 et compte à ce jour 33 adhérents. Ils se retrouvent le mardi ou le mercredi soir à Saltéra. Pour Monique LEMAUFF, enseignante, le Taiji Quan *« est un art martial interne, appelé aussi « art de longue vie ». Il développe l'unité de la personne. Il se caractérise par une homogénéité et une élasticité du corps et de l'esprit, que l'on acquiert au travers d'exercices de base et des enchaînements du Taiji Quan. C'est à la fois une méditation en mouvement, la pratique du souffle, le développement des énergies et un art thérapeutique ».* Si vous êtes intéressés, il reste des places.

Président : Jean CHARPENTIER et Monique LEMAUFF, enseignante (06.63.06.45.26 ou atelierartdevie@yahoo.fr)

Les adhérents lors d'une séance de Taiji Quan

© Taiji Quan et Culture Chinoise

Judo Club Sautron

Cette association a été créée à Sautron il y a près de quarante ans (en 1976 !). Art martial connu de tous, ce sport est un sport éducatif avec un code moral garant de la bienveillance et du respect des valeurs, que ce soit au dojo, lors d'une compétition ou d'un stage.

Dominique LESAGE, Présidente du club, rappelle que *« la philosophie du judo c'est le respect, l'entraide, la prospérité. Chaque judoka doit étudier, pratiquer et vivre le Bushido (code de comportement et idéal de vie) en même temps que le Judo, car ils sont inséparables. Le respect de ce code est la condition première, la base de la pratique du Judo »*.
Le judoka est donc à la recherche du meilleur emploi de l'énergie physique et mentale. Agir juste au bon moment en utilisant la force et les intentions du partenaire contre lui-même. Parmi les valeurs enseignées, l'amitié, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi, la politesse.
L'entraineur Philippe DAVIOT nous détaille l'entrainement *« le cours se déroule en suivant certains rites : au début du cours, un salut traditionnel et l'échauffement. Puis vient le travail d'apprentissage des chutes (car le judoka doit savoir se réceptionner correctement) et le travail technique qui se fait debout ou au sol en fonction de la catégorie d'âge du groupe. A la fin des cours, place aux randoris (un combat debout « souple ») puis la clôture de l'entrainement par le salut traditionnel »*.

Les cours ont lieu les mardi, mercredi, vendredi soir et le samedi après-midi dans la salle des arts martiaux, salle Bellatrix. Cours accessible dès 5 ans.

Présidente : Dominique LESAGE (06.71.83.37.51)

Travail technique lors d'un cours de judo

© Judo Club Sautron

Taï Chi Chuan et Qi Gong - AGDL

Parmi les nombreuses activités que propose l'association de Gym, Danse et Loisirs des plus de 50 ans (AGDL), deux sont issues des arts martiaux : le Taï Chi Chuan et le Qi Gong. Elles permettent toutes deux d'assouplir les muscles et de tonifier les tendons tout en agissant sur les organes internes. Les différents exercices sont accompagnés d'explications sur les apports et bienfaits liés à sa pratique. Comme le souligne Patrick LE DORTZ, Président, *« l'ambiance conviviale et détendue est propice à la concentration, à la conscience de soi et à la sérénité »*.

Taï Chi Chuan
La section est ouverte depuis une dizaine d'années et compte 22 adhérents répartis en deux niveaux de pratique. Cette discipline est une suite de mouvements lents, de respiration et de conscience de soi. Les mouvements d'origine martiale du Taï-Chi pratiqué à l'AGDL ont pour objectifs de relaxer le corps et le mental tout en restructurant la posture corporelle, à travers une chorégraphie qui développe la coordination, l'équilibre et la mémoire.

Chi Kung ou Qi Gong
Plus récente, la section a ouvert en 2013 et compte 17 adhérents. D'esprit «zen» le Chi Kung est une discipline chinoise alternant postures statiques et mouvements lents, combinés avec la respiration et la conscience de soi. Le Chi Kung pratiqué à l'AGDL a pour objectifs de relaxer le corps et le mental tout en restructurant la posture corporelle.

Président : Patrick Le DORTZ (06.74.18.47.47 ou le-dortz@orange.fr)

© AGDL

N'oublions pas non plus de mentionner le club de Ju Jitsu Wa-Jutsu qui avait déjà fait l'objet d'une présentation dans le Sautron magazine n°210 d'octobre 2016.

Liste mixte de gauche : PS – EELV – société civile : « J'AIME SAUTRON »

Chers sautronnais,

Les chiffres officiels du dernier recensement ne nous sont pas encore connus. Mais nous observons les changements progressifs de notre ville, ainsi que leurs conséquences. En effet, Sautron a pris un nouveau virage, un nouveau visage. Au quotidien, comment cela se traduit-il ?

La sortie des écoles est un premier témoignage : de 665 élèves en 2012, nos écoles accueillent désormais 927 élèves en 2017. Une augmentation de 39 % en 5 ans, qui a nécessité des investissements importants dans la rénovation et l'agrandissement des locaux scolaires. Des décisions que nous avons accompagnées de nos votes, bien que tardives dans l'anticipation malgré nos différentes alertes.

Si l'accueil scolaire de nos jeunes est assuré, d'autres structures montrent des signes de limites : les 2 centres « multi-accueils », malgré une belle offre, sont désormais complets et tiennent des listes d'attente assez longues. Il en est de même pour les accueils de loisirs des mercredis et des vacances qui affichent « complet », là encore avec des listes d'attente plus importantes que les années précédentes ...

Mais nos enfants pourront bientôt profiter de la nouvelle « aire de loisirs » qui sera inaugurée fin mars 2018, au niveau du complexe sportif. Un projet que nous avons aussi approuvé et qui s'est progressivement étoffé dans le temps : du dédoublement initial de la structure déjà existante, le projet s'est bonifié, quitte à le faire chevaucher sur deux exercices pour assurer son surcoût financier. Une belle initiative donc, mais qui témoigne néanmoins de la façon dont l'avenir se construit « à vue » au sein de la commune.

Le manque d'anticipation sur l'évolution des structures mises à la disposition des sautronnais reste un point d'interrogation pour notre groupe. Ainsi, si nous avons soutenu sans réserve le forum des associations qui a recueilli un réel succès, nous avons cependant regretté l'absence de grandes associations sautronnaises : effectivement, il est difficile de faire de la promotion, alors que les effectifs des adhérents sont déjà plus que complets en regard des créneaux de salles disponibles. De même, nous regrettons que l'étude (promise depuis des mois) portant sur la structure et la toiture de la salle D, qui « prend l'eau » en hiver depuis de nombreuses années, n'ait été initialisée qu'au mois de novembre dernier ...

Ce regard sur l'évolution de Sautron trouve aussi un écho avec la densification de la ... circulation. Déjà en 2015, nous enregistrions entre 9.000 et 15.000 passages / jour sur la rue de Bretagne. Ces chiffres, à revoir à la hausse, posent clairement la question des flux au coeur de la ville. Sommes-nous obligés de prendre notre voiture pour faire nos courses, les commerces étant concentrés au centre et à l'est de la ville ? Quelles sont les alternatives actuelles de déplacements doux, hormis la marche ou le vélo ? Le PLUm confirme à la fois des possibilités d'urbanisation à l'ouest (dont la demande de construction d'un collège) et... la limitation volontaire d'implantations de commerces de ce côté de la ville.

L'avenir précisera ces orientations. Nous espérons néanmoins que l'année 2018, que nous vous souhaitons la meilleure possible, puisse aussi promouvoir des éco-quartiers et toutes les formes possibles de « développement durable », ce qui n'avance qu'à très petits pas sur Sautron.

Sylvie DEMANGEAT-LECONTE
Jean-François GALLANT
Michel GUILLAMO
Marie-France LAUNAY
Conseillers municipaux de la liste
« J'aime Sautron »
jaimesautron@laposte.net
06.71.64.56.52

Liste FN « Sautron bleu marine »

Sautronnaises et sautronnais,

Selon les informations que j'ai eu, à Sautron il y a encore et toujours des cambriolages, les sautronnais sont exaspérés et inquiets, d'autant que les responsables de ces actes répréhensibles sont souvent en repérages sur notre ville, c'est intolérable, car constatés.

Je reviens sur le sujet important de la circulation dans Sautron, qui devient de plus en plus impossible selon les heures, également les sautronnais sont exaspérés et inquiets, pour les mois à venir, car les travaux qui vont être engagés pour l'installation de la fibre, vont durer un certain temps. De part déjà les problèmes existants, ils appréhendent, ce qui est légitime.

Suite à ces gros problèmes de circulation, il y va bien entendu de la sécurité de nos citoyens, car hélas il y a des accidents , trop de voitures et des conducteurs inconscients qui malgré tout, roulent trop vite , cela n'est pas tolérable, chacun doit se responsabiliser.

Dans certains quartiers sautronnais il y a toujours le soucis du « bien vivre ensemble » tout serait sans doute possible si le civisme et la tranquillité de chacun étaient respectés comme il se doit !!!

Je vous souhaite à tous grands et petits, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année en famille

Bien cordialement

Guylène FRIARD
06.62.02.76.89
guylene.friard420@gmail.com
Conseillère Municipale de la Liste
« Sautron Bleu Marine »

État Civil

NAISSANCES

GOUJON VILLIERE Méwen
MACE Hannah
CARRETERO Georgina
GARNIER Inès
BATARD Jade
BROSSARD Roxane
CAILLON Lucie
BÉDAS Éloïse
ANGUIL WOIMANT Albin
POLLION Elsa

MARIAGES

TOUBLANT Erwan et FEUVRAIS Fanny
LE GALL Thomas et NGUYEN Hoang Trinth Thao
RAHMANI Florian et DO Tuyêt-Linh
LEPAROUX Jérôme et HUC Stéphanie
ROMAIN Alix et LODI Marianna
DANDEC Michel et PASCO Michelle

DÉCÈS

RORTHAIS Hervé
FRAIZE Claude
BUCHOUX née LAURY Françoise
CRÉTON née CONTRAIRIE Monique
LOGET née PIERRE Anne
ALLIOUX Denis
RIBERA Jean
GUILLAUME née GUIBERT Madeleine
AMOSSÉ Bernard
GRECO François
GRAND François
CIVEL née RABU Juliette
VANPÉE née CUCCA Joséphine
GER Joseph
HERVÉ Joseph
LERAY née MOULIN Fabienne
CORDUAN née MAILLARD Céline
GRONDIN Jean-Bernard
MEZERAI née KALAÏ Fatma
PERON née QUEFFEULOU Yvonne
VANWASSENHOVE Alexandre
CHARLOT née FALLENOT Lucie
LARHLID née MAUDET Jeannine
RIDOU née GAUBERT Annick

MEMENTO

LA MAIRIE

› **Mairie de Sautron**
14 rue de la Vallée BP 60045 44880 Sautron
Tél. 02 51 77 86 86
mairie@sautron.fr - www.sautron.fr
www.facebook.com/villedesautron
Ouvert au public : lundi au vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h15, samedi 9h-12h

› **Service Famille et Vie Sociale**
Service Vie Associative
Culture et Evénementiel
Fermeture au public le lundi de 13h30 à 16h
Tél. 02 51 77 88 48
Service Famille
Tél. 02 51 77 86 97 ou 02 51 77 88 46
Service Vie Sociale
Tél. 02 51 77 86 96
(fermé au public tous les après-midi)
Service Vie Associative, Culture et Evénementiel
Tél. 02 51 77 86 98

› **Service Urbanisme et Patrimoine**
Tél. 02 51 77 86 94
Le service est ouvert au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

› **Service Communication** Tél. 02 51 77 88 42

› **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**
Tél. 02 51 77 86 89 ou 06 33 95 08 54

› **Bibliothèque municipale** Tél. 02 40 63 52 21
Site : bibliotheque.sautron.fr
Ouvert au public : lundi, mardi et vendredi 16h30-18h30, mercredi 10h-12h et 14h30-18h30, samedi 10h-12h
Ouvert au public en période de vacances scolaires : mercredi 10h-12h et 14h30-18h30, samedi 10h-12h.

› **Pôle de proximité « ERDRE et CENS »**
(voirie, collecte déchets...) Tél. 02 51 83 65 00
48 boulevard Einstein - 44300 Nantes
Collecte des déchets mardi ou vendredi selon le lieu de votre habitation.
Certaines dates seront décalées en raison des jours fériés :
- la collecte du mardi 26 au mercredi 27 décembre
- la collecte du vendredi 29 au samedi 30 décembre
- la collecte du mardi 2 au mercredi 3 janvier
- la collecte du vendredi 5 au samedi 6 janvier

› **Déchetterie du Croisy**
Tél. 02 40 63 06 76

Les services municipaux seront fermés le 1er janvier 2018

SAUTRON

Permanences
› **Le député de la circonscription de Nantes-Orvault-Sautron (1ère circonscription de Loire-Atlantique)**
François DE RUGY 02 51 82 87 76
› **Conseillers départementaux :**
Hervé COROUGE et Carole GRELAUD
02 40 99 10 81

NUMÉROS D'URGENCES

› **Gendarmerie** 17 (en cas d'urgence) ou 02 40 63 46 10
› **Pompiers** 18
› **Centre hospitalier CHRU** - Hôtel Dieu Nantes - Tél. 02 40 08 33 33
› **Urgences CHRU** - Nantes
Tél. 02 40 08 38 95
› **Centre anti-poison CHU d'Angers**
Tél. 02 41 48 21 21

SERVICES DE GARDE MÉDECINS

› **SAMU :** 15, Urgences médicales (ou 112 appel d'urgence à partir d'un portable)
› **Maison médicale de garde :** 15
› **SOS Médecin Nantes :** 02 40 50 30 30
› **Pharmacie de garde :** 32 37 (0,34 €/min)
› **Cabinet médical résidence de « l'Aubier »**
Tél. 02 40 63 30 63 ou 02 40 63 70 61 ou 02 40 02 67 03
› **Groupe médical de la Vallée**
Tél. 02 40 16 99 16 ou
Tél. 02 40 08 33 33

COORDONNÉES UTILES

› **Allô Service public** Tél. 39 39 (0,15 € TTC la minute)
› **S.P.A.** Tél. 02 40 93 76 61
› **Enedis Dépannage (ex-ERDF)**
Tél. 09 726 750 44 (appel non surtaxé)
› **Engie - Urgence Sécurité (ex-GDF Suez)**
Tél. 0 800 47 33 33 (gratuit depuis un fixe)
› **Service de l'Eau Véolia** Tél. 09 69 323 529
› **Centre des Impôts** Tél. 02 51 12 80 80
› **Office Notarial** 12 bis rue de Nantes
Tél. 02 40 40 52 52
› **Poste de Sautron**
Tél. 02 40 63 72 25 ou 36 31
› **Météo France**
(2,99 € / appel + prix d'un appel local)
Tél. 0899 71 02 44 ou 32 50
› **Allô Tan** Tél. 02 40 444 444 ou www.tan.fr
› **Allô Lila** Tél. 09 69 394 044 ou www.loire-atlantique.fr
› **Aéroport Nantes Atlantique**
Tél. 0 892 568 800 (0,34 € TTC la minute)
› **Gare SNCF** Tél. 36 35 (0,40 € TTC la minute)
› **Gare routière / Transports LILA - Allô Lila**
Tél. 09 69 394 044
› **Taxis - Allô Taxi Nantes Atlantique**
Tél. 02 40 69 22 22
› **Allonantes**
Tél. 0800 344 000
(gratuit depuis un fixe)

ma ville, je l'aime aussi sur facebook !

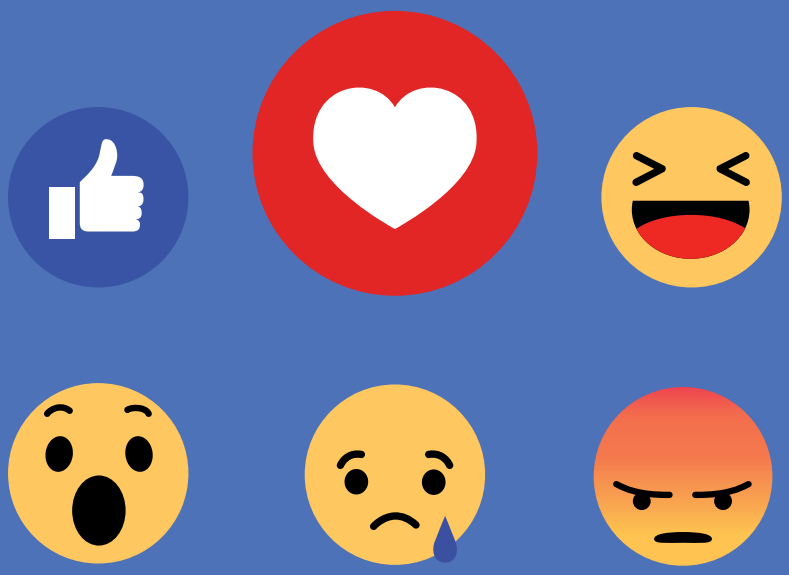

www.facebook.com/villedesautron

SAUTRON

www.sautron.fr

@villedesautron